

Le Petit Pléchatellois



INFORMATIONS MUNICIPALES

Les années se ressemblent malheureusement. A la télévision, à la radio, dans les journaux, dans la rue la crise est partout, nous n'entendons parler que de cela. Je vous propose pour sortir un peu de la morosité ambiante de voir les termes **richesse**, **valeur**, et **argent** sous un autre angle bien différent que celui du triple A et du CAC 40.

Richesse

- Le vrai bonheur ne se trouve pas dans la richesse et les honneurs, mais dans le devoir vaillamment accompli, ainsi que les bonnes actions. *Joseph Thomas*
- Une grande beauté, une force formidable, de grandes richesses ne sont pas vraiment d'un grand intérêt ; un coeur juste surpasse tout cela. *Benjamin Franklin*

Valeur

- Ce qui fait la vraie valeur d'un être humain, c'est de s'être délivré de son petit moi. *Albert Einstein*
- Si vous voulez connaître la valeur d'un individu, ne regardez pas tout ce qu'il possède, mais tout ce qu'il a donné. *Douglas K. Freeman*

Argent

- L'estime des hommes est un bien plus sûr que l'argent. *Publius Syrus*
- La valeur d'un homme ne se mesure pas à son argent, son statut ou ses possessions. La valeur d'un homme réside dans sa personnalité, sa sagesse, sa créativité, son courage, son indépendance et sa maturité. *Mark W. B. Brinton*

Que ces quelques citations invitent à la réflexion et au retour à l'essentiel en ces périodes où l'on prend souvent de bonnes résolutions pour la nouvelle année.

L'année qui s'achève a été positive pour notre commune puisqu'elle a vu nos projets d'aménagement du bourg se concrétiser. Il y a eu bien d'autres projets de moindre ampleur mais qui ont aussi, leurs importances pour améliorer notre qualité de vie dans notre collectivité. J'espère que les actions réalisées au quotidien par les membres de l'équipe municipale, élus et salariés, correspondent à vos besoins et attentes.

Je m'associe à l'équipe municipale pour vous offrir mes meilleurs vœux, que 2012 soit une année de bonheur et de paix pour chacun d'entre vous.

Eric BOURASSEAU



Mairie de Pléchatel
Tel : 02 99 57 41 68
Fax : 02 99 57 52 56
Courriel: mairie@plechatel.fr

Horaires Mairie

Du Lundi au vendredi :
08h -12h / 14h -17h
Samedi matin :
08h - 11h

Agence Postale

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
09h-12h /14h-17h
Samedi : 09h - 11h
Tel : 02 99 57 43 59

Bibliothèque

Mercredi : 14h à 16h
Jeudi : 16h à 18h
Samedi et Dimanche :
10h à 12h

Assistantes Maternelles

www.assistantsmaternelles35.fr

Assistante Sociale

Prendre Rendez- vous avec
Mme Thorigné ou Mr Racapé
au 02 99 44 83 00.

Permanences Pharmacies

Appelez le 32 37

La municipalité vend

Un hangar de 50m²
(L : 8.70 m x l : 5,5 m x ht : 4.50 m)
et son appentis de 20m²
A démonter sur place
Faire offre auprès de Xavier
GERARD au 06.11.97.36.09



Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 05 décembre 2011

Contrat d'apprentissage : participation de la Commune

Depuis fin août 2011, un apprenti du CFA la Lande du Breil a intégré les Services Techniques. Le Centre de Formation Agricole de la Lande du Breil demande à la Commune de participer aux frais de formation de l'apprenti à hauteur de 1200 € par année. Le Conseil Municipal accepte de verser 1200 € au Centre de Formation Agricole.

Sinistre restaurant scolaire - remboursement au prestataire

Le 20 août 2011, une défaillance électrique a occasionné la perte des denrées contenues dans la chambre froide du restaurant scolaire municipal. La société d'assurances de la Mairie : Groupama, ayant pris en charge ce sinistre, et versé à la Commune la somme correspondant à cette perte, le Conseil Municipal décide de rembourser la somme de 926.68 € à la société Ansamble, prestataire de service de la Mairie.

Appel d'offres restaurant scolaire

Monsieur le Maire rappelle que le contrat conclu avec la société ANSAMBLE (Breiz Restauration) arrive à échéance le 31.12.2011.

Un avis d'appel à la concurrence a été publié dans la presse et quatre réponses sont parvenues à la Mairie.

Après ouverture des plis, la commission d'appel d'offres a procédé à l'analyse des offres, en tenant compte des critères prévus dans l'appel d'offres et de la pondération suivante :

- La qualité : 45% - Le prix : 30 % - L'innovation : 10 % - Les références de l'entreprise : 15%

Le Conseil Municipal décide à la majorité, sur proposition de la commission d'appel d'offres, de retenir la proposition de la société API. Celle-ci répond le mieux aux critères du cahier des charges et propose le meilleur rapport qualité - prix - innovation - références de l'entreprise. Ce contrat est établi pour une durée de 18 mois à compter du 1er janvier 2012.

(Résultat du vote : A la majorité - Pour : 15 - Abstentions : 3)

Révision des tarifs restaurant scolaire, garderie, transport scolaire

Depuis maintenant 2 années consécutives, la municipalité n'a pas augmenté le tarif des repas au restaurant scolaire.

Pour 2012, compte tenu de la hausse régulière des taxes diverses et autres produits de la vie courante, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs des prestations scolaires citées ci-dessus.

Révision des tarifs Centre de Loisirs

Après une étude approfondie des quotients familiaux, et sur proposition de la commission petite enfance, une catégorie supplémentaire est créée. Le Conseil Municipal décide de valider les tarifs suivants pour le Centre de Loisirs, ces tarifs en euros seront applicables à compter du 1er janvier 2012.

| Quotient familial | Journée | 1/2 journée | 1/2 journée sans repas | Journée avec panier repas PAI | 1/2Journée avec panier repas PAI |
|------------------------------|---------|-------------|------------------------|-------------------------------|----------------------------------|
| 0 à 500 | 6,60 | 5,70 | 4,20 | 5,75 | 4,85 |
| 501 à 750 | 7,80 | 6,70 | 5,00 | 6,85 | 5,75 |
| 751 à 1000 | 9,60 | 8,00 | 6,10 | 8,55 | 6,90 |
| 1001 à 1250 | 11,40 | 9,80 | 7,50 | 10,10 | 8,50 |
| 1251 à 1500 | 12,60 | 11,00 | 8,45 | 11,15 | 9,55 |
| 1500 et plus | 13,80 | 12,20 | 9,55 | 12,30 | 10,70 |
| Hors Commune avec convention | 15,00 | 13,30 | 10,65 | 13,50 | 11,80 |
| HC sans convention | 23,00 | 20,00 | 14,00 | | |

Les journées et 1/2 journées avec panier repas sont réservées aux enfants présentant des allergies et pour lesquels un Protocole d'Accueil Individualisé a été établi.

Salle Municipales : modifications

Suite aux délibérations du 06/12/2010 et 07/11/2011, le Conseil Municipal décide d'apporter les modifications dans l'énoncé des tarifs de location des salles, applicables aux associations. Ainsi l'appellation « spectacle avec ou sans entrées payantes est remplacée par « manifestations avec ou sans recettes ». Les tarifs mentionnés sur ces délibérations restent inchangés. Cette modification entre en vigueur à compter du 1er janvier 2012.

Mairie : renouvellement contrat de maintenance informatique

Le Conseil Municipal accepte de renouveler le contrat de maintenance du matériel informatique de la Mairie proposé par la société SOMAINTEL NCI de Rennes. Ce contrat établi pour une durée de 12 mois débute à compter du 1er novembre 2011. Le montant total de la prestation s'élève à 1 350 € HT.

Avenant au contrat de vérification des installations électriques

La Commune a actuellement un contrat pour la vérification des systèmes électriques de tous les bâtiments communaux avec la société VERITAS. Le Conseil Municipal accepte un avenant afin d'y intégrer la ludothèque. Le coût annuel est fixé à 90 € HT.

Archivage Mairie - Intervention d'un archiviste départementale

Devant la nécessité de continuer l'archivage des documents de la Mairie, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a fait appel aux Archives Départementales. L'intervention d'un archiviste est prévue durant 2 journées sur l'année 2012. Le montant d'une journée d'intervention est estimé à 172 € à quoi s'ajoutent les frais de cartonnages et autres articles de conservation. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Bibliothèque municipale : projet d'animation

Le Conseil Municipal accepte le projet d'animation « Péniche Spectacle » proposé par le Théâtre du Pré Perché de Rennes. Deux représentations seront données : le vendredi 22 juin de 10h à 14h pour les écoles et ce même jour à 20h30 pour les adultes.

Le coût total de cette prestation s'élevant à 1600 € HT, le Conseil Municipal décide de :

- fixer le tarif d'entrée au spectacle adulte à 5€ par personne.
- solliciter une subvention à la Communauté de Communes.

Cantine du Chatellier - Choix d'un maître d'oeuvre

Mr le Maire rappelle que les enfants de l'école Privée du Chatellier déjeunent chaque midi dans une pièce de l'école, ce local est devenu exigüe et inadapté à cette fonction. Afin de permettre aux enfants du Chatellier de déjeuner dans une cantine municipale, le Conseil Municipal décide de lancer une étude pour la réalisation d'une annexe au restaurant scolaire à proximité de l'école.

Parmi les trois entreprises consultées pour la réalisation de la maîtrise d'oeuvre, l'entreprise A = B+L de Pléchatel est retenue.

Accueil de Loisirs : Renouvellement du Contrat Enfance et Jeunesse

Le Conseil Municipal décide de renouveler le Contrat Enfance et Jeunesse pour l'accueil des 0 à 12 ans. Celui-ci est établi en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de Communes, il permet d'obtenir des subventions de la CAF. Ce contrat est signé pour une durée minimale de 3 ans (2012-2013 et 2014).

Vente de biens situés dans le périmètre du droit de préemption

Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les parcelles ZC 198, située 3, Impasse des Lilas, parcelle ZC 363 et parcelle ZC 361 situées au n°30 Rue de la Bouessière.

Reconstruction du four d'Yvrieul

Monsieur le Maire informe que le procès qui avait pour objectif d'obtenir la reconstruction du four du village d'Yvrieul, démoli en 1999 par Messieurs PERRAUX André et Dominique pour le compte du GAEC de la Grivois, a abouti au profit de la Commune. Afin de ne pas reconstruire le four à son emplacement initial, un particulier propose de céder à la Commune de Pléchatel une partie de son terrain. Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout document concernant cette affaire. Des devis pour la reconstruction de ce four sont actuellement en cours.

Services Techniques – Tracteur espaces verts

Le tracteur pour les espaces verts acheté d'occasion a régulièrement des pannes, et les pièces sont difficilement trouvables. La Commune effectue actuellement des devis pour l'acquisition d'un tracteur neuf, les appareils attelés à savoir : rotavator, rotadairon et ameublisser du tracteur actuel s'adapteront sur le nouveau matériel.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Lundi 9 Janvier 2012 à 20h

BILAN TRAVAUX

Les travaux d'aménagement de l'arrière de l'église sont presque terminés... début janvier, la citerne gaz devrait être enterrée (sauf contrainte technique) afin de donner un visuel plus agréable au mur de l'église.

Des arbres vont être plantés sur le parking central et des végétaux mis en place afin de rendre plus paysagé ce nouvel espace.

Après l'aménagement de la rue des Maréchaux, cet aménagement contribue à rendre le bourg agréable aux Pléchatellois.



CENTRE DE LOISIRS

Suite à la démission d'Isabelle DESBOIS, responsable de l'ALSH de Pléchatel, et la fin du contrat de Céline GENDROT, nous sommes en recherche de solutions pour répondre au mieux aux besoins d'encadrement de vos enfants les mercredis.

Nous remercions d'ores et déjà Florence LEJOP d'avoir accepté de prendre la responsabilité du centre, en intérim, pendant le mois de janvier 2012, et ce à partir du 4 janvier, en attendant de nouvelles dispositions.

Nous avons besoin d'un animateur BAFA supplémentaire. Monsieur Eric GUDIN (en possession du BAFA, et ayant assuré des vacances en décembre) assurera les mercredis du mois de janvier. Nous le remercions également.

Compte tenu de la situation, nous ne pourrons pas assurer le lundi 2 janvier. Le centre sera donc fermé ce jour là. Il ouvrira à partir du mercredi 4 janvier.

Une liste de baby-sitter est consultable sur le site www.plechatel.fr rubrique petite enfance ou disponible à l'accueil de la Mairie.

Nous sommes en réflexion pour une nouvelle organisation de l'ALSH. Nous vous tiendrons au courant dès que possible.

Conscients des désagréments que cela peut occasionner, nous comptons sur votre compréhension, et vous assurons de notre implication pour remédier au plus vite à cette situation.

C.PERCHER

URBANISME - Déclarations Préalables - Permis de Construire

| Date de la Demande | Nom et Adresse du demandeur | Adresse du chantier | Nature des Travaux |
|--------------------|--|----------------------------|---|
| 23/11/2011 | BASSOT Christopher Noyal Chatillon/Seiche | 32, Rue de la Bouessière | PC - Construction d'une maison d'habitation |
| 06/12/2011 | SALIOT Patrick Rennes | Les Landelles d'Uzel | PC - Extension maison d'habitation et annexes. |
| 13/12/2011 | SOPRAL La Millière | La Millière | PC - Extension de silo de stockage et aménagement du poste de chargement vrac des produits finis. |
| 14/12/2011 | CORNÉE Marie-Françoise 2, Rés. de la Guesdonnière | 2, Rés. de la Guesdonnière | DP - Construction d'un abri de jardin |

Etat Civil

DÉCÈS

02 décembre 2011 : Jeanne DAUNES, 68 ans
L'Ardouais

08 décembre 2011 : Bernard BOUGOT, 82 ans
L'Aubaudais

11 décembre 2011 : Odette SURLÈVE, 81 ans
Ehpad du Père BROTTIER

11 décembre 2011 : Hervé DUBOURG, 47 ans
Foyer de vie du Prieuré



Inscription sur les listes électorales
avant le 31 décembre.

À l'accueil de votre Mairie ou en ligne sur le site
vosdroits.service-public.fr
Munissez vous de votre carte d'identité
et d'un justificatif de domicile.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons nés en décembre 1995 doivent se faire recenser en Mairie dans le mois suivant leur 16^{ème} anniversaire. Merci de vous munir de votre livret de famille.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DU SEMNON : DES ACTIONS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

La gestion de la qualité de l'eau

Le Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon a pour compétence principale la **restauration des milieux aquatiques**. Cependant, conformément à la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) de 2000 qui impose, entre autres, **une gestion de l'eau par bassin versant**, et grâce à la mise en place d'un Contrat de Bassin Versant, le Syndicat est également devenu le **porteur de projet des diverses actions de reconquête, préservation et amélioration de la qualité de l'eau** sur son territoire et a ainsi vu ses compétences s'élargir. Le Syndicat intervient donc dans plusieurs domaines :



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à visiter le site internet du Syndicat : www.semnon.fr.



PROTECTION DE VOTRE RESIDENCE PRINCIPALE

Ces dernières semaines, les gendarmes du groupement de gendarmerie d'Ille et Vilaine enregistrent une hausse sensible des faits de cambriolages dans les résidences principales. De nombreux faits sont donc commis en journée, en l'absence des occupants des lieux, mais également en fin d'après-midi, dans le créneau horaire 17H /20 H, qui en période hivernale est particulièrement «favorable» aux auteurs des faits. En effet, l'absence d'éclairage dans une habitation, et ce plus particulièrement à la tombée de la nuit, est pour eux un indicateur précieux si ce n'est déterminant.

Les constatations effectuées par les militaires de la gendarmerie confortent cet état de fait. Par ailleurs, il est important de signaler que les auteurs des faits privilégient l'effraction d'une porte ou d'une fenêtre (généralement une baie vitrée celle-ci n'offrant que peu de résistance) située sur une façade dite «aveugle» car échappant aux vues des passants ou riverains pour s'introduire dans l'habitation. Le préjudice des vols porte essentiellement sur les numéraires et les bijoux.

Les zones à surveiller sont nombreuses et il est donc primordial que la population soit sensibilisée sur ce phénomène afin que les mouvements suspects ou que les cambriolages dont des riverains peuvent être témoins soient signalés sans délais aux services de gendarmerie par le biais du 17 (appel gratuit).

Recommandations qui, compte tenu du phénomène constaté portent essentiellement sur les points suivants :

1°/ La protection de son domicile à travers :

- La mise en place de barreau sur les fenêtres et/ ou fermeture des volets notamment des baies vitrées et ce plus particulièrement sur les ouvertures situées sur les façades aveugles de votre domicile (arrière de l'habitation) ;
- Le verrouillage systématique des portails, garages, ouverture dès que vous sortez ne serait ce que pour quelques minutes ;
- L'installation d'un système d'alarme,
- L'installation d'éclairages extérieurs avec détecteurs de mouvements et/ou de présence ;
- L'utilisation d'un programmeur d'éclairages intérieurs,

2°/ Les bonnes pratiques :

- Ne conserver qu'un minimum d'argent à votre domicile ;
- Cacher ces bijoux en évitant la chambre à coucher et la salle de bain pour les bijoux de valeur et/ou éventuellement les placer dans un coffre ;
- Effectuer des clichés photographiques des bijoux et/ou objets de valeurs détenus ;
- Ne pas hésiter à signaler les allées et venues considérés comme suspects ou inhabituels au plus près de son habitation aux services de gendarmerie en composant sans attendre le 17 ;
- Relever le numéro d'immatriculation d'un véhicule suspect.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES



Le Motoclub organise son assemblée générale le samedi 28 Janvier 2012 à partir de 18h, salle Tonnerre à Pléchatel.

Au programme : Bilan de l'année 2011, projets 2012, questions diverses.

Toute personne intéressée par le motoclub et ses activités est cordialement invitée.

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la réunion. Pour ceux qui le désirent, la soirée se poursuivra autour d'un repas.

mcplechatel@orange.fr

Les membres du Moto Club

Conférences



UNIVERSITE DU TEMPS
LIBRE DU PAYS DE BAIN

Conférence Salle de cinéma /Le Scénario
Rue du Chêne Vert - Bain de Bretagne

Judi 12 janvier 2012 à 15h
Vie et devenir des abeilles
Mme Jacqueline PIERRE
Ingénieur agronome INRA

Référent Pléchatel :

Bernard JOLIVEL - 02 99 57 48 56



L'Association pour la Valorisation du Patrimoine Pléchatellois (A.V.P.P.) organise

Une soirée conférence-débat - Salle polyvalente du bourg
Vendredi 10 février à 20 h 30

1ère partie : **Ma commune vue du ciel**
Maurice GAUTIER, prospecteur aérien

2ème partie : **Les maisons préhistoriques de la Hersonnais**
Jean-Yves TINEVEZ, archéologue-préhistorien à la DRAC Bretagne

Vous voulez découvrir **Pléchatel** sous un angle insolite et connaître son lointain passé, réservez d'ores et déjà votre soirée !

Entrée gratuite

L.DOUSSIN

LES CLASSES

Une seconde réunion de préparation des classes 2 aura lieu

le vendredi 13 janvier 2012

À 20h - Salle de réunion

(au dessus de la bibliothèque)

Vous êtes conviés à nous rejoindre pour finaliser cette journée du 8 avril 2012

LES VOISINS DU CHATELLIER

organisent la galette des rois

le samedi 07 Janvier 2012 à partir de 20h00 à la salle du Chatellier.

Tarifs : Adultes : 3 euros - Enfants : 1 euro

Pour toutes inscriptions, veuillez contacter :

Hubert LOISEAU : 06-26-75-18-89 / J.François BRIZARD : 06-64-11-59-40

F.RICORDEL

JA PLECHATEL

Nous vous informons que :

- **la galette des rois** aura lieu
le dimanche 15 janvier 2012 à 18h30
Salle Polyvalente.

- **la choucroute de la JA**
le samedi 18 février 2012 à 19h30
À la salle polyvalente

Prix du repas : Adultes : 16€
: Enfants jusqu'à 12 ans : 8 €

Réservation :

Raymond JAHIER : 02 99 57 49 28

Yvon BALLART : 02 99 57 51 38

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Bureau

CLUB JOIE ET AMITIÉ

Encore une année qui s'achève. Il n'y aura pas club du 23 décembre au 02 janvier 2012.

Les membres du bureau vous remercient de votre générosité lors du Téléthon qui a eu lieu après notre pot au feu du 24 novembre.

Notre assemblée Générale aura lieu le 28 janvier 2012 avec renouvellement des inscriptions. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Vous êtes les bienvenus.

Joyeux Noël et Bonne Année à tous.

Mme JOUAUX

LUDOTHEQUE

Cette année le Père Noël prévoit une petite halte à la ludothèque.

Nous vous attendons donc le Mercredi 04 Janvier 2012 pour découvrir ses cadeaux!



En attendant, toute l'équipe de la ludothèque vous souhaite de joyeuses fêtes et une excellente et ludique année 2012 .

L'Equipe de la ludothèque.



U.N.C. – A.F.N.
SOLDATS DE FRANCE – VEUVES D’A.C.
— — — —
ASSOCIATION DE PLECHATTEL



La cérémonie de commémoration de la fin de la guerre en A.F.N. s’est tenue le dimanche 04 décembre dernier à ERCE-en-LAMÉE. Toutes les associations d’anciens combattants du Canton étaient représentées par leurs porte-drapeaux et adhérents. Le Président tient à remercier toutes les personnes de la commune qui ont assisté à ce rassemblement.

Date à retenir : - (pour les adhérents) : **Samedi 04 février 2012 à 14h30**, salle Tonneraye, Assemblée Générale de l’association.

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre à l’association U.N.C. (anciens combattants, soldats de France et même sympathisants), faites-vous connaître auprès des responsables, car tous ensemble nous avons un devoir de mémoire à transmettre à la jeune génération, pour que tous les conflits que le siècle dernier a connu ne soient jamais oubliés et, qu’elle vive dans une société de paix durable.

Dans quelques jours, c’est la fin de l’année 2011, le Président et les membres du bureau souhaitent à leurs adhérents (anciens combattants, soldats de France, veuves d’A.C. et sympathisants), ainsi qu’aux élus, aux employés communaux et tous les Pléchatellois de très joyeuses fêtes de fin d’année et présentent leurs vœux les plus sincères pour l’année 2012.

Le Président

L’ASSOCIATION LES PETITES GIROUETTES

Propose des stages d’anglais (cf Petit Pléchatellois n°175) pour :

LES LYCEENS : notre intervenante reviendra sur les notions grammaticales nécessaires, la méthodologie de l’apprentissage de l’anglais au lycée et de la préparation à l’épreuve au baccalauréat.

LA PRÉPARATION AU BACCALAUREAT : Ce stage intensif prépa-bac a pour objectif de donner aux élèves de Terminale une méthode de travail pour préparer les épreuves d’anglais (écrite et orale), mais aussi des repères grammaticaux et lexicaux afin de leur permettre d’aborder cette échéance sereinement.

MOIS D’AVRIL 2012 :

Du9 au 13 avril:

✓De10h à 13h : **Stage intensif prépa-bac pour les Terminales** : 5 séances de 3h (15h en tout) tous les jours du lundi 9 au vendredi 13 avril inclus.

✓De13h à 15h : **Stage intensif collégiens** : 5 séances de 2h (10h en tout) tous les jours du lundi 9 au vendredi 13 avril inclus.

Du16 au 19 avril : **Stage lycéens (Seconde-Première)** : 4 x2,5h (10h en tout)

✓De 10h à 12h30 le Mardi 17 et de 14h à 16h30 les :lundi16/mercredi18/jeudi19

Rappel des dates de février :

Du 13 au 17 Février : Stage niveau collège

Du 15 au 18Février : Stage lycée (Seconde-Première-Terminale).

Renseignements : 02 99 57 40 81 ou 06 09 47 35 22.

S.ARRAULT

Merci de nous communiquer vos articles à paraître dans le prochain mensuel pour le 20 janvier 2012

Le Petit Pléchatellois

DECHETTERIE DE BAIN DE BRETAGNE .

Horaires du 01/11 au 31/03

Lundi : 9h-12h30/14h-17h
Mercredi /vendredi : 14h-17h
Samedi : 9h-12h30/14h-17h

Tel : 02.99.44.80.43

**PERMANENCES A LA MAIRIE
DE BAIN DE BRETAGNE**
Tel : 02 99 43 70 24

Député J.R MARSAC
De 09h30 à 12h sur rendez-vous

UFC QUE CHOISIR
1er et 3ème jeudi de chaque
mois de 14h à 17h

CPAM
Le mardi de 09h à 12h et de
13h30 à 16h30
Tel : 0 820 904 174

CAF
Le lundi de 09h à 12h et de
13h30 à 16h.
Tel 0 820 253 510

CRAM
Le mercredi sur rendez-vous
uniquement au 39 60

**PERMANENCES A LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE BAIN DE BRETAGNE**
Tel : 02 99 43 70 80

PACT ARIM
Amélioration de l’habitat
Sans rendez-vous avec Mme
ARCHITECTE CONSEIL
Sur rendez-vous
au 02 99 43 70 80
1er ou 2ème mercredi du mois de
09h à 12h30 et le dernier
vendredi du mois de 14h à 16h30

ADIL
Information sur le logement
Sans rendez-vous avec
Mme LELIEVRE de 9h à 12h30
2ème et 4ème lundi du mois

CLIC DES QUATRE RIVIERES
Centre local d’information et de
coordination pour les familles
de personnes âgées ou
handicapées
Tous les jeudis de 09h30 à 12h
Accueil uniquement
sur rendez-vous
Infos au 02 99 52 01 59